

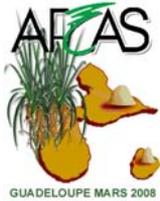
SYNTHESES PRESIDENTS DE SEANCE

Président de la séance : Exposés généraux.

Monsieur Robert DOMAINGUE
CIRAD

« La première séance était intitulée les exposés généraux, et je vais vous faire une restitution des trois papiers, des trois communications qui ont été faites au cours de cette séance. La première s'intitulait "Présentation de la filière canne-sucre-rhum de la Guadeloupe", présentation faite par Mr Jean-Pierre MAURANYAPIN, Directeur du CTCS Guadeloupe. La deuxième s'intitulait "La filière canne-sucre-rhum en Martinique en 2008, présentation et contribution au développement territorial", communication faite par Mme Hélène MBOLIDI-BARON, Responsable du Service Agronomique du CTCS en Martinique. Et la troisième communication s'est articulée autour de "La Bioraffinerie de canne à l'horizon 2020", communication faite par Laurent CORCODEL, responsable du Service Process Sucrier du CERF à la Réunion et co-auteur du papier avec William BARAU. Donc ce qu'on peut noter de ces trois papiers, c'est qu'ils étaient tous résolument tournés vers l'avenir avec un objectif d'amélioration des productions, de la productivité et de la recherche des valeurs ajoutées. Les deux présentations qui concernaient la Guadeloupe et la Martinique faisaient état de la filière canne-sucre-rhum, comme je le disais, dans les dimensions économique, sociale, environnementale et trans-générationnelle, et la place prépondérante qu'occupe la canne à sucre et cela depuis son introduction dans ces deux îles; et comme le disait si bien Monsieur MAURANYAPIN « île à sucre, terre à rhum ».

De façon plus détaillée, en Guadeloupe, 14 000 hectares de cannes sont cultivés. Le point fort à noter est la superficie stable depuis de nombreuses années. La possibilité d'augmenter la superficie dans le croissant bananier, de quelques centaines d'hectares a même été évoqué. La Guadeloupe a connu des augmentations constantes de productivité en sucre, malgré la superficie stable au cours des années. Donc c'est bien le résultat de tous les efforts qui sont faits par l'ensemble des acteurs de la filière. En d'autres mots la production de sucre aujourd'hui atteint près de 80 000 tonnes; celle de rhum de sucrerie 30 000 hectolitres d'alcool pur et le rhum agricole représente 27 000. Depuis 2004, la canne est la première production agricole en valeur ajoutée sur la Guadeloupe et cela représente près de 50 millions d'euros. La production de sucres spéciaux, la production énergétique, l'appellation de rhum AOS depuis 1996, sont des exemples de valeur ajoutée de la filière et qui seront renforcées dans les prochaines années. L'ensemble de ces productions bénéficie de l'aide compensatoire nationale et européenne qui garantit le prix de la tonne de canne jusqu'en 2015, et offre un encadrement juridique pour atteindre l'objectif de 87 000 tonnes de sucre, 65 000 hectolitres d'alcool pur de rhum de sucrerie et 34 000 de rhum agricole à l'horizon 2010.



SYNTHESES PRESIDENTS DE SEANCE

En ce qui concerne la Martinique, bien que la canne ait été fortement supplantée par la banane, elle demeure quand même un élément fort de l'agriculture martiniquaise. Celle-ci s'est tournée vers un engagement autour de la qualité et vers le développement de l'appellation rhum AOC, qui est le point fort de la Martinique. Ces deux éléments représentent un atout pour un développement durable de cette île. L'accent est mis sur la multifonctionnalité de la canne, et dans ce contexte les points forts concernent les atouts de la canne en matière de préservation de l'environnement, d'emploi, d'activité économique satellite autour des productions, de la production agricole elle-même, de différenciation et de valeurs ajoutées. Sur ce dernier point les productions issues de la canne représentent 20% de la valeur ajoutée de l'industrie agro-alimentaire en Martinique, point fort qu'a souligné Hélène dans sa présentation. Les objectifs à l'horizon 2013 concernent une augmentation des surfaces de 3 500 hectares à 4 200, malgré les pressions foncières fortes telles qu'elles ont été évoquées, ce qui permettrait d'augmenter les productions de sucre, de rhum de sucrerie, de rhum agricole dans des fourchettes allant de 10 à 20%, et en même temps de renforcer le label AOC Martinique. Et les nouveaux objectifs pour le rhum agricole sont de 80 000 hectolitres d'alcool pur d'ici 2013.

En ce qui concerne La Réunion, la présentation intéressante de Laurent concernait tout ce qui tourne autour de la chimie verte, des co-produits de la canne et des valorisations des produits actuels et nouveaux. Cette présentation se voulait très prospective. Nous avons eu droit à une présentation exhaustive des possibilités de valorisation à partir de la matière sèche, c'est à dire la fibre; le sucre et le non sucre, notamment la valorisation des synthons à partir des vastes possibilités que nous offre la filière en matière de produits et leurs usages. La question qui est posée concerne le choix des produits potentiels et les usages en fonction du contexte spécifique de chacune des régions qui pourrait être potentiellement intéressée. Dans ce contexte, on prendra en considération les éléments économiques, géographiques, les économies d'échelles, entre autres.

En conclusion de ces trois papiers, retenons quelques messages forts : la canne occupe plus que jamais une place prépondérante dans l'économie de ces îles avec des augmentations de production qui sont visibles et prévues à l'avenir ; une amélioration forte de la qualité des productions et des produits ; le renforcement des valeurs ajoutées actuelles et la recherche de nouvelles valeurs ajoutées qui sont essentielles pour la durabilité de ces filières dans ces trois îles ; et en dernier lieu, la recherche de valeur ajoutée par l'intermédiaire de label et de nouveaux produits les efforts qui sont engagés pour atteindre ces objectifs. Tous ces éléments requièrent certainement une mobilisation forte de l'ensemble des partenaires de la filière et méritent une réflexion plus approfondie. Merci de votre attention.